

PRIX DU GAZ INDUSTRIE ET IMMOBILIER

Puissance 50.1 à 300 kW

Pour les grands consommateurs

VALABLE
DÈS LE
1^{ER} JANVIER
2026



PRIX DU GAZ INDUSTRIE ET IMMOBILIER

VALABLE
DÈS LE
1^{ER} JANVIER
2026

Prix du gaz Industrie et immobilier

Puissance 50.1 à 300 kW	Gaz Plus	100 % biogaz
Taxe de base¹		
Par an	150.00 fr.	150.00 fr.
Taxe de puissance²		
Par kW et par an	32.00 fr./kW/an	32.00 fr./kW/an
Consommation de gaz		
Prix du kWh	9.10 ct./kWh	12.50 ct./kWh
Taxe sur le CO₂		
Taxe par kWh	2.158 ct./kWh	0.00 ct./kWh
Redevance au niveau communal³		
Redevance de concession	0.70 ct./kWh	0.70 ct./kWh

TVA: tous les prix TVA en sus

¹ Les correcteurs de volume et les mesures de volume spéciales sont facturés en sus.

² La base est la puissance régulée.

³ Applicable uniquement aux clients sur le territoire communal de Bienne.

Questions

Avez-vous des questions quant à nos prix du gaz naturel?

Appelez-nous ou écrivez-nous:

Téléphone 032 321 13 00

E-mail info@esb.ch

Nous vous conseillons volontiers.

En cas de fuite, d'odeur de gaz ou de panne, et si vos appareils (chauffage, chauffe-eau, cuisinière) présentent des dérangements, ESB se tient à votre disposition 24h sur 24h: téléphone 032 321 321 13 13

Vous souhaitez faire un geste pour l'environnement? Franchissez un pas de plus, commandez du biogaz!

Pour toute information ou commande:

Téléphone 032 321 13 00

E-mail info@esb.ch

Gaz Plus

Le gaz fourni par ESB se compose de 75 % de gaz naturel et de 25 % de biogaz provenant de divers pays européens.

Composition du prix

du gaz d'ESB

Le prix du gaz d'ESB comprend une taxe de base et un prix pour la consommation de gaz (prix du kWh).

Taxe sur le CO₂

La Confédération prélève une taxe sur le CO₂ sur tous les combustibles fossiles, dont fait aussi partie le gaz naturel. Cette taxe d'incitation doit contribuer à une consommation plus modérée de ces énergies. ESB ajoute directement cette taxe légale à sa facture.

Redevances au niveau communal

La redevance de concession est perçue uniquement auprès des clients domiciliés sur le territoire communal de Bienne.

Conversion

Le compteur mesure la consommation en m³. Ceux-ci sont ensuite convertis en kilowattheures pour la facturation. 1 m³ de gaz naturel correspond à 10.5 kWh.

Sont applicables les Conditions générales d'ESB pour le raccordement et l'utilisation des réseaux de distribution et la fourniture de gaz naturel (annexe des tarifs incluse).



Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt, Postfach / Case postale, 2501 Biel/Bienne,

Tel. 032 321 12 11, www.esb.ch